



DÉPARTEMENT DU GARD  
Arrondissement de Nîmes  
Canton de Roquemaure

COMMUNE DE LIRAC

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	10 + 4 procurations

Date de la convocation
21/11/2023

Date d'affichage
21/11/2023

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
et publication

Envoyé en préfecture le 11/12/2023  
Reçu en préfecture le 11/12/2023  
Publié le 11.12.2023  
ID : 030-213001498-20231128-DEL\_58\_01\_2023-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### N° 58-2023

Nature de l'acte : 7.5 Subventions

Séance du 28 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le mardi 28 novembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de LIRAC (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Cédric CLEMENTE,

**Présents** : CLEMENTE Cédric - LAVINA Bernard – CARMINATI Antoinette – BOINEAU Sandrine - FIGUEIREDO Jessica – JOSSIN Angélique – GALHAC Christian – AYME Stéphane - VAUTRIN Éric – BROUARD Aurélie.

**Procurations** : BLANCHARD Patrick donne procuration à CLEMENTE Cédric, JEAN Alexandra donne procuration à LAVINA Bernard, PIRE Sébastien donne procuration à AYME Stéphane et RUBIS Quentin donne procuration à BROUARD Aurélie.

**Absente** : DUROU Marion

A été nommée secrétaire : BOINEAU Sandrine

**OBJET : Délibération portant sur une demande de subvention DETR 2024 dans le cadre des travaux de la RD 26 – tranche 2.**

Monsieur le Maire présente la phase 2 du projet d'aménagement sécuritaire de la traversée en agglomération de la RD26 « tranche 2 » sur la commune.

L'estimation des travaux est de 490 000 € HT, ingénierie comprise.

Monsieur le Maire précise que la commune peut demander une subvention DETR auprès de la Préfecture du Gard pour cet investissement.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'Investissement DETR pour 2024 au travers du dossier commun Etat-Département pour le projet d'aménagement sécuritaire de la traversée en agglomération de la RD26 « tranche 2 » sur la commune :
  - coût estimatif de l'opération : 490 000 € HT, ingénierie comprise, montant de la subvention sollicitée : 117 600 € soit 25.44 % du montant de l'opération HT.
- **Autorise** M le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait les jours, mois, ans susdits.

MAIRIE DE *Lirac*  
1 Place de la Mairie  
(Robert MORINO)  
30126 LIRAC

Mairie  
04.66.50.01.54  
Mairie annexe  
04.67.00.46.54

secretariat@lirac.fr  
www.lirac.fr

Monsieur le Maire,  
Cédric CLEMENTE

Délibération n°58/2023

# PLAN DE FINANCEMENT AMENAGEMENT RD 26 EN AGGLOMERATION

DEPENSES	%	2024
VOIRIE		462 334,00 €
HONORAIRES, CSPA		27 666,00 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>490 000,00 €</b>

RECETTES	%	
CD 30 VOIRIE	54,07	250 000,00 €
ETAT (DETR) VOIRIE	25,44	117 600,00 €
FONDS PROPRE	24,98	122 400,00 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>490 000,00 €</b>
<b>TVA</b>		<b>98 000,00 €</b>
<b>TTC</b>		<b>588 000,00 €</b>

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°58-2023

Séance  
du 28 novembre 2023

2/2

Monsieur le Maire  
Cédric CLEMENTE





DÉPARTEMENT DU GARD  
Arrondissement de Nîmes  
Canton de Roquemaure

COMMUNE DE LIRAC

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	10 + 4 procurations

Date de la convocation
21/11/2023

Date d'affichage
21/11/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication

Envoyé en préfecture le 11/12/2023  
Reçu en préfecture le 11/12/2023  
Publié le 11.12.2023  
ID : 030-213001498-20231128-DEL\_59\_01\_2023-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### N° 59-2023

Nature de l'acte : 7.5 Subventions

Séance du 28 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le mardi 28 novembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de LIRAC (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Cédric CLEMENTE,

**Présents** : CLEMENTE Cédric - LAVINA Bernard – CARMINATI Antoinette – BOINEAU Sandrine - FIGUEIREDO Jessica – JOSSIN Angélique – GALHAC Christian – AYME Stéphane - VAUTRIN Éric – BROUARD Aurélie.

**Procurations** : BLANCHARD Patrick donne procuration à CLEMENTE Cédric, JEAN Alexandra donne procuration à LAVINA Bernard, PIRE Sébastien donne procuration à AYME Stéphane et RUBIS Quentin donne procuration à BROUARD Aurélie.

**Absente** : DUROU Marion

A été nommée secrétaire : BOINEAU Sandrine

**OBJET : Délibération portant sur une demande de subvention au travers du contrat territorial départemental 2024 dans le cadre des travaux de la RD 26 – tranche 2.**

M le Maire rappelle au conseil municipal le projet de l'aménagement de la traversée d'agglomération – RD 26 – Tranche 2.

M le Maire présente ce dossier et précise que la dépense globale prévisionnelle est estimée à 490 000 € HT.

M le Maire propose au Conseil de solliciter de la part du Département l'attribution d'une aide au travers du dispositif « Contrats territoriaux – Traversée d'Agglomération » et la signature d'une convention de co-maitrise d'ouvrage dans le cadre de l'aménagement de la traversée d'agglomération et dire que la part complémentaire incombant à la commune fera l'objet d'inscriptions budgétaires appropriées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet d'aménagement de traversée d'agglomération – RD26 tranche 2 et prend acte du montant des dépenses en valeur à ce jour,
- **Approuve** le plan de financement annexé à la délibération,
- **Décide** de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental au travers du dispositif « Contrats territoriaux – Traversée d'Agglomération » à hauteur de 250 000 €,
- **Acte** que le financement restant à la charge de la commune sera couvert par l'autofinancement et/ou l'emprunt,
- **Mandate** M le Maire pour l'exécution des formalités et demandes relatives à l'opération et l'autorise à signer tout document relatif à ces démarches

Ainsi fait les jours, mois, ans susdits.

**Mairie de Lirac**  
1 Place de la Mairie  
(Robert MORINO)  
30126 LIRAC

Mairie  
04.66.50.01.54  
Mairie annexe  
04.67.00.46.54

secretariat@lirac.fr  
www.lirac.fr

Monsieur le Maire  
Cédric CLEMENTE

Délibération n°59/2023

# PLAN DE FINANCEMENT AMENAGEMENT RD 26 EN AGGLOMERATION



DEPENSES	%	2024
VOIRIE		462 334,00 €
HONORAIRES, CSPA		27 666,00 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>490 000,00 €</b>

RECETTES	%	
CD 30 VOIRIE	54,07	250 000,00 €
ETAT (DETR) VOIRIE	25,44	117 600,00 €
FONDS PROPRE	24,98	122 400,00 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>490 000,00 €</b>
TVA		98 000,00 €
TTC		588 000,00 €

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°59-2023

Séance  
du 28 novembre 2023

2/2

Monsieur le Maire  
Cédric CLEMENTE





DÉPARTEMENT DU GARD  
Arrondissement de Nîmes  
Canton de Roquemaure

COMMUNE DE LIRAC

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	10 + 4 procurations

Date de la convocation
21/11/2023

Date d'affichage
21/11/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le 11.12.2023

ID : 030-213001498-20231128-DEL\_60\_01\_2023-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### N° 60-2023

Nature de l'acte : 7.5 Subventions

Séance du 28 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le mardi 28 novembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de LIRAC (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Cédric CLEMENTE,

**Présents** : CLEMENTE Cédric - LAVINA Bernard – CARMINATI Antoinette – BOINEAU Sandrine - FIGUEIREDO Jessica – JOSSIN Angélique – GALHAC Christian – AYME Stéphane - VAUTRIN Éric – BROUARD Aurélie.

**Procurations** : BLANCHARD Patrick donne procuration à CLEMENTE Cédric, JEAN Alexandra donne procuration à LAVINA Bernard, PIRE Sébastien donne procuration à AYME Stéphane et RUBIS Quentin donne procuration à BROUARD Aurélie.

**Absente** : DUROU Marion

A été nommée secrétaire : BOINEAU Sandrine

**OBJET : Délibération portant sur une demande de subvention au travers du contrat territorial départemental 2024 dans le cadre des travaux d'aménagement des places Robert MORINO, de la Fontaine et chantegrillet.**

M le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'aménagement des places municipales en concomitance avec les travaux de la traversée d'agglomération – RD 26 – Tranche 2.

M le Maire présente ce dossier et précise que la dépense globale prévisionnelle est estimée à 235 000 € HT.

M le Maire propose au conseil de solliciter de la part du Département l'attribution d'une aide au travers du dispositif « Contrats territoriaux – Crédit Départemental d'Equipement » et dire que la part complémentaire incombant à la commune fera l'objet d'inscriptions budgétaires appropriées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet d'aménagement des places Robert MORINO, de la Fontaine et chantegrillet et prend acte du montant des dépenses en valeur à ce jour,
- **Approuve** le plan de financement annexé à la délibération,
- **Décide** de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental au travers du dispositif « Contrats territoriaux – Crédit Départemental d'Equipement » à hauteur de 58 750 € soit 25%,
- **Acte** que le financement restant à la charge de la commune sera couvert par l'autofinancement et/ou l'emprunt,
- **Mandate** M le Maire pour l'exécution des formalités et demandes relatives à l'opération et l'autorise à signer tout document relatif à ces démarches

Ainsi fait les jours, mois, ans susdits.

Monsieur le Maire,  
Cédric CLEMENTE



Délibération N° 60/2023

MAIRIE DE *Lirac*

1 Place de la Mairie  
(Robert MORINO)  
30126 LIRAC

Mairie  
04.66.50.01.54  
Mairie annexe  
04.67.00.46.54

secretariat@lirac.fr  
www.lirac.fr

## ANNEXE 1

### PLAN DE FINANCEMENT : AMENAGEMENT DES PLACES DU VILLAGE

DEPENSES	%	2024
PLACES		218 870,00 €
MO / ETUDES COMP.		16 130,00 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>235 000,00 €</b>

RECETTES	%	
CD30 PLACES	25,00	58 750,00 €
REGION	20,00	47 000,00 €
FONDS PROPRE	55,00	129 250,00 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>235 000,00 €</b>
TVA		47 000,00 €
TTC		282 000,00 €

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°60-2023

Séance  
du 28 novembre 2023

2/2

MAIRIE DE  
*Lirac*  
Entre Vignes et Garrigues

Monsieur le Maire  
Cédric CLEMENTE





DÉPARTEMENT DU GARD  
Arrondissement de Nîmes  
Canton de Roquemaure

COMMUNE DE LIRAC

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	10 + 4 procurations

Date de la convocation
21/11/2023

Date d'affichage
21/11/2023

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
et publication

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le 11.12.2023

ID : 030-213001498-20231128-DEL\_61\_1\_2023-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 61-2023

Nature de l'acte : 7.5 Subventions

Séance du 28 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le mardi 28 novembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de LIRAC (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Cédric CLEMENTE,

**Présents** : CLEMENTE Cédric - LAVINA Bernard – CARMINATI Antoinette – BOINEAU Sandrine - FIGUEIREDO Jessica – JOSSIN Angélique – GALHAC Christian – AYME Stéphane – VAUTRIN Éric – BROUARD Aurélie.

**Procurations** : BLANCHARD Patrick donne procuration à CLEMENTE Cédric, JEAN Alexandra donne procuration à LAVINA Bernard, PIRE Sébastien donne procuration à AYME Stéphane et RUBIS Quentin donne procuration à BROUARD Aurélie.

**Absente** : DUROU Marion

A été nommée secrétaire : BOINEAU Sandrine

**OBJET : Délibération portant sur une demande de subvention au Conseil Régional Occitanie au travers de l'aménagement et qualification des espaces publics.**

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement de trois places publiques sur la commune :

- Place Robert MORINO
- Place de la Fontaine
- Place Chantegrillet

L'estimation des travaux est de 235 000 € HT, ingénierie comprise.

Monsieur le Maire précise que la commune peut demander une subvention auprès de la Région Occitanie pour cet investissement au travers du dispositif « Aménagement et qualification des espaces publics ».

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'Investissement pour 2024 au travers du dispositif « Aménagement et qualification des espaces publics » de la Région Occitanie pour le projet d'aménagement des places Robert MORINO, de la Fontaine et de Chantegrillet :
  - Coût estimatif de l'opération : 235 000 € HT, ingénierie comprise, montant de la subvention sollicitée : 47 000 € soit 20 % du montant de l'opération HT.
- **Autorise** M le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait les jours, mois, ans susdits.

MAIRIE DE *Lirac*  
1 Place de la Mairie  
(Robert MORINO)  
30126 LIRAC

Mairie  
04.66.50.01.54  
Mairie annexe  
04.67.00.46.54

secretariat@lirac.fr  
[www.lirac.fr](http://www.lirac.fr)

Monsieur le Maire  
Cédric CLEMENTE



Délibération n°61/2023

## ANNEXE 1

### PLAN DE FINANCEMENT : AMENAGEMENT DES PLACES DU VILLAGE

DEPENSES	%	2024
PLACES		218 870,00 €
MO / ETUDES COMP.		16 130,00 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>235 000,00 €</b>

RECETTES	%	
CD30 PLACES	25,00	58 750,00 €
REGION	20,00	47 000,00 €
FONDS PROPRE	55,00	129 250,00 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>235 000,00 €</b>
TVA		47 000,00 €
TTC		282 000,00 €

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°61-2023

Séance  
du 28 novembre 2023

2/2

Mairie de  
*Lirac*  
Entre Vignes et Garrigues

Monsieur le Maire  
Cédric CLEMENTE

